

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

OPI et la LINAFP expliquent le système d'octroi des licences Caf aux clubs

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

LA Ligue nationale de football professionnel (LINAFP) et l'Organe de première instance (OPI) ont tenu en haleine les secrétaires généraux des clubs de D1 et D2 le 30 novembre 2022 écoulé. Il s'agissait pour ces deux organes de leur d'expliquer les tenants et les aboutissants du cahier des charges exigés par la Confédération africaine de football pour participer aux compétitions nationales et continentales inter-clubs.

Concernant la licence des clubs à proprement parler, il est à noter que toutes les associations nationales sont tenues de respecter scrupuleusement les nouvelles dispositions adoptées par la Caf. Lesquelles visent à ce que, tout club engagé dans l'une ou l'autre

de ses deux compétitions inter-clubs sera tenu, à défaut d'en posséder une, de remplir un cahier des charges minimales. Sur la base du règlement, il reviendra aux associations nationales de les valider et de les transmettre ensuite à la Caf.

"Ces exigences sont un moyen pour la Caf et la Fifa de tirer les clubs amateurs vers le haut, car selon ces deux instances, tous les clubs de football ont le même statut", a clarifié un des responsables de l'OPI. À partir de la saison prochaine, seuls les clubs remplissant aux dates limites fixées les critères figurant dans le règlement national validé et s'étant qualifiés sur la base de leurs résultats sportifs peuvent se voir octroyer une licence en vue de participer aux compétitions nationales par la délivrance d'une licence OPI et une licence Caf pour les compétitions inter-clubs.



Photo: SAWADOGO Boukary

À partir de la saison prochaine, seuls les clubs remplissant le cahier des charges participeront aux compétitions domestiques et internationales.

National-Foot 2: Duval Nzembi nouveau propriétaire des Panthères Christ Roi

PSNB
Libreville/Gabon

CRÉÉ en 2016 par le Chanoine Frageli de l'Église catholique, le club des Panthères Christ Roi de Mouila, évoluant en deuxième division à un nouveau propriétaire. Il s'agit de l'ancien international gabonais Duval Nzembi. Ce dernier et ses partenaires ont soumis une offre jugée recevable par les anciens propriétaires. La nouvelle équipe ne manque pas d'ambitions.

"Nous avons pour objectifs de faire mieux que l'équipe de la saison dernière en championnat. Nous devons absolument faire mieux", renseigne le nouveau patron du club qui, dans la foulée, comme première décision forte, a nommé le sélectionneur adjoint des Panthères U23, Armand Doucka comme coach principal de l'équipe.

Le rachat des Panthères Christ Roi de Mouila par Duval Nzembi



Photo: J. F. MAROLA

Duval Nzembi, du temps où il évoluait à l'USB.

n'est que la continuité d'un projet de développement de football lancé sous la bannière de l'ONG Wamy Talents Omnisports mis en place avec Gisèle Itoumba et Pacôme Idyatha en 2018. La reprise des entraînements est prévue pour le lundi 5 décembre 2022 au stade Ngossou.

Basket-ball: la Fégabab veut relancer le championnat national

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

LES assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Fédération gabonaise de basket-ball tenues samedi au siège fédéral ont été marquées par trois accomplissements.

La principale a été l'adoption à l'unanimité des délégués des bilans moral et financier de l'exercice 2021-2022. Le premier post-Covid en partie. Le deuxième acte a été la reconnaissance exprimée à quatre acteurs majeurs au développement du basketball gabonais. Comme "innovation", le trophée du championnat national féminin des moins de 18 ans et celui du championnat national masculin des moins de 16 ans porteront désormais respectueusement les noms de Sylvie Kotha-Nzamba et Léopold Evah, deux anciens présidents de la Fégabab. Alors que ceux des U16 féminins et U18 masculin seront estampillés Michelle Mba et Joël Pono Opape. Enfin, la remise



Photo: DR

le président de la Fégabab Willy Conrad Asseko (en blanc) lors de l'AG de la fédération.

de matériels sportif et administratif (ballons, ordinateurs et imprimantes) à cinq ligues en conformité avec les statuts, en plus d'un soutien financier de 500 000 francs à chacune des neuf structures du pays, a clos un rendez-vous où la question de la relance du championnat national seniors est revenue dans les échanges.

En présence notamment du vice-président sortant de la Ligue nationale de basket-ball, Didier Nzembote. Lequel n'a fait que conforter la position du président

Félix Ambourouet Onanga.

"La Fégabab empiète sur les prérogatives de la Linab. Juridiquement, elle n'a aucun pouvoir quant à l'organisation des championnats nationaux seniors masculins et féminins", relevait le numéro un du bureau caduc depuis deux ans. La veille des travaux où le bureau fédéral, via le président Willy Conrad Asseko, a rappelé sa décision de relancer, en attendant, la mise en place du nouveau Comité exécutif de la Linab, une compétition à l'arrêt depuis plusieurs saisons...